

# Les élevages de bovins allaitants spécialisés sont profondément affectés par la crise bovine

## Evolution 1989/90 et à plus long terme d'un groupe d'élevages du Charolais Central. Première analyse sommaire

L'économie des élevages allaitants spécialisés est particulièrement sensible aux variations des cours qui résultent des déséquilibres cycliques entre l'offre et la demande de viande bovine. Ceux-ci se sont amplifiés, à l'échelle européenne, depuis la mise en place des quotas laitiers en 1984, et plus récemment du fait de l'ouverture des frontières avec les pays de l'Est, sources d'importations de bovins à bas prix. Depuis la fin 1989, le marché est à nouveau très excédentaire : en France, l'excédent (Production-Consommation) est passé de 7 % en 1989 à 15 % en 1990 et au 1er semestre 1991, alors que les importations n'ont jamais été aussi fortes (32 % par rapport à la consommation au 1er semestre 1991). La baisse des cours est considérable (- 7 % entre juin 1989 et juin 1990, - 15 % en juin 1991), entraînant les producteurs dans une nouvelle crise, dangereuse pour le futur puisque la chute des revenus lamine les capacités de développement, voire celle de survie, et affecte la confiance dans l'avenir.

On le constate à travers la régression des résultats économiques 1989 -1990 d'un groupe d'éleveurs charolais des zones herbagères centrales. Il s'agit pourtant d'élevages représentant les structures de production de demain, comme en témoigne leur évolution depuis 1978 ou 1981, et pour certains depuis 1971.

## Résumé

Après seulement deux années de répit (1988-1989), la production de viande bovine française et européenne, entre à nouveau, en 1990, dans une nouvelle crise, qui se manifeste par une importante chute des cours (- 7 % entre 1989 et 1990, - 15 % en été 1991). Celle-ci affecte particulièrement les exploitations spécialisées ayant des vaches allaitantes, compromettant leur avenir.

L'étude présente l'évolution des résultats technico-économiques d'un groupe de 95 élevages charolais des zones herbagères centrales françaises (Nièvre, Creuse, Saône-et-Loire, Allier) disposant de bonnes structures de production (119 hectares, 63 vaches, 120 UGB). Le revenu chute de 27 % entre 1989 et 1990, malgré les aides, et malgré une augmentation de la productivité du travail, qui atteint en moyenne 18 000 kg de viande vive par travailleur. L'analyse de l'évolution à long terme de ces exploitations montre une forte augmentation de la production de viande par UTH (+ 40 % en Nièvre entre 1978 et 1990, + 32 % en Creuse entre 1981 et 1990) obtenue grâce à une amélioration du chargement des surfaces fourragères et surtout à l'agrandissement continu des exploitations. Ceci n'a pas empêché une baisse des revenus, de l'ordre de 21 % par rapport à 1978 et de 30 % par rapport à 1981.

Comment, dans ces conditions, résoudre le problème de la capitalisation nécessaire pour accroître le cheptel et réaliser les équipements indispensables à une bonne efficacité du travail, et pour permettre la transmission des entreprises, sans générer un endettement excessif qui hypothèque l'avenir ?

Dans ces régions où domine l'herbe, les solutions de remplacement moins exigeantes en capitaux, rencontrent également des difficultés économiques, que ce soient les ovins dont le prix (en francs constants) a été divisé par 2 en 10 ans, ou les céréales et les oléoprotéagineux dont les rendements sont aléatoires et les prix également en baisse tendancielle.

Les mesures d'extensification proposées par la CEE sont également mal adaptées à ces zones déjà peu productives. Des mesures spécifiques seraient nécessaires pour préserver ces exploitations qui représentent un potentiel de viande de qualité et qui constituent la base de l'entretien du territoire et du maintien de la vie sociale de ces zones défavorisées.

La détérioration de la conjoncture bovine à partir de novembre 1989 a fortement affecté les résultats économiques des exploitations allaitantes charolaises spécialisées de la zone Centrale.

On peut s'en rendre compte d'après l'évolution des résultats 1989-1990 observés pour un groupe de 95 éleveurs situés en Nièvre (45), Creuse (31), Saône-et-Loire (10) et Allier (9).

Rappelons que ce groupe, base de nos recherches sur l'évolution des exploitations et des systèmes d'élevage, est constitué d'exploitations « en avance » structurelle et technique, pouvant représenter ce vers quoi évolueront beaucoup d'exploitations pérennes « plus ordinaires ». On y rencontre une grande diversité de stades de développement, avec des jeunes agriculteurs installés depuis peu, comme des exploitants arrivant à la retraite ; l'âge moyen est de 43 ans. L'ensemble des systèmes pratiqués dans la région (du brouillard d'automne aux boeufs de 3 ans) y est représenté.

## Poursuite de l'évolution des structures de production

Malgré l'importance des surfaces déjà disponibles et des troupeaux (en 1989, 115 hectares SAU, 61 vaches, 115 UGB herbivores), les exploitations ont accru en 1990 leur dimension économique, en moyenne de 4 hectares et 5 UGB (tableau 1). Cela s'est fait sur la lancée de l'effort de développement qui avait été repris en 1988-89, avec le rétablissement de meilleurs résultats financiers en 1987-1988, après le recul important de 1985-1986.

L'agrandissement s'accompagne d'une légère extension des surfaces consacrées aux cultures céréalières et de vente (du moins en Nièvre), d'une très légère amélioration du chargement qui passe de 1,27 UGB par ha SFP à 1,29. La productivité du travail s'accroît davantage : le nombre d'UGB et la production de viande vive par travailleur augmentent de 5 et 6 %.

Il faut observer que le chargement de ces grandes exploitations n'est que légèrement supérieur à la moyenne de la grande zone charolaise Centrale, qui est estimée à 1,10 UGB par ha SFP (Julien 1991, d'après SCEES). En revanche l'écart de productivité est considérable, avec 60,2 UGB par travailleur, contre une moyenne régionale évaluée à 37. On voit la progression possible.

## Une productivité technique du troupeau maintenue, mais une marge en forte baisse

La production de viande vive augmente de 2 kg par UGB (essentiellement du fait d'animaux plus lourds), mais les quantités de concentrés nécessaires ont dû être accrues de près de 20 kg par UGB (séquelle de la sécheresse de 1989 sur l'hivernage 1989/90) de telle sorte que la quantité de viande « autonome » (déduction faite des concentrés utilisés et des

fourrages grossiers achetés) est restée constante, à 241 kg/UGB (tableau 1).

Le produit bovin diminue de 635 F par UGB (soit - 13 %), essentiellement du fait du recul des prix de toutes les catégories de bovins produits. Le recul du prix de vente moyen annuel, toutes catégories confondues (- 7,2 %) ne traduit qu'imparfaitement la diminution de valeur de la production de l'année. Il faut y ajouter la perte de valeur des élèves (hors cheptel reproducteur) restant à l'inventaire de sortie. Cette perte de valeur sur produits en stock est bien réelle, même si nous l'avons estimée au minimum, elle représente une perte de 320 F par UGB (qui se constatera, amplifiée, sur la réalisation des ventes en 1991). À noter que le montant des aides bovines (355 F/UGB) est resté pratiquement inchangé (en francs courants).

Les charges de productions relatives aux troupeaux et à la surface fourragère restent globalement constantes : un peu moins de concentrés en valeur (les quantités sont accrues, mais le prix au kilo est plus faible), un peu plus de frais de production fourragère, essentiellement dus à l'augmentation de la proportion de maïs ensilage récolté (+ 0,5 ha), le rendement ayant été affecté par les conditions climatiques de l'été 1990.

La baisse sur le produit bovin se répercute intégralement sur la marge bovine finale par UGB, qui passe de 3 393 F à 2 758 F, retrouvant ainsi en francs constants le niveau déjà atteint en 1986. Il s'agit des valeurs les plus basses observées depuis 1971.

La marge ovine baisse également de 10 % (- 345 F par UGB) malgré la progression des aides (+ 10 %).

Au total, compte tenu de la progression du cheptel par travailleur, la baisse de la marge de la SFP par travailleur est un peu moins forte (- 14 %, - 27 400 F) que celle de la marge par UGB (- 19 %).

## Une baisse plus forte encore des résultats globaux

À la baisse des marges sur les productions de la surface fourragère s'ajoutent deux autres facteurs négatifs :

- La régression des marges des céréales et autres cultures de vente, de plus de 800 F par hectare (- 26 %), sous le triple effet d'une légère baisse du rendement (- 2,5 quintaux/ha, toutes céréales) essentiellement due aux cultures de printemps affectées par la sécheresse, de la hausse du prix des intrants (en particulier en produits de traitement) face au recul des prix de vente, notamment pour le colza et le tournesol, sur lesquels avaient misé les exploitants ayant la plus forte proportion de culture. La baisse des marges céréalières retentit directement sur la trésorerie, la vente du blé et des autres cultures de vente (ACV) étant attendue pour financer les charges de l'hiver suivant ;
- La très légère augmentation des charges de structures par hectare (+ 40 F, + 1,6 %), qui peut apparaître négligeable, mais l'agrandisse-

**La baisse de 13 % du produit bovin se répercute intégralement sur la marge/UGB qui retombe au niveau le plus bas atteint depuis 1971.**

**Tableau 1. Principales évolutions 1989-1990 pour un groupe de 95 élevages charolais de la Nièvre (45), Creuse (31), Allier (9) et Saône-et-Loire (10).**

Age moyen de l'éleveur : 43 ans	1989	1990	Evolution	
<b>Moyens de production et productivité</b>				
Surface (ha SAU)	115,1	119,0	+ 3,9	+ 3,4 %
Surface fouragère (ha)	91,3	93,5	+ 2,2	+ 2,4 %
SFP (% SAU)	79,3	78,6		
Travail (UTH)	2,01	1,99		
Chargement (UGB/SFP)	1,27	1,29		+ 1 %
<b>UGB par UTH</b>	<b>57,4</b>	<b>60,2</b>	<b>+ 2,8</b>	<b>+ 5 %</b>
Prod. viande / travailleur (kg vif bruts)	16 850	17 800	+ 950	+ 5,6 %
<b>Troupeau bovin</b>				
kg de viande par UGB Bovin				
brute	293	295	+ 2	
autonome <sup>(1)</sup>	246	246		
Prix moyen F/kg vif	15,52	14,41	- 1,11	- 7,2 %
Produit bovin F/UGB Bovin	4 810	4 175	- 635	- 13 %
(dont Aides Bovines)	(352)	(355)		
Charges du troupeau	- 1 073	- 1 056	- 17	
Charges SFP	- 344	- 361	+ 17	
<b>Marge bovine finale F/UGB Bovin</b>	<b>3 393</b>	<b>2 758</b>	<b>- 635</b>	<b>- 19 %</b>
Marge des céréales et autres cultures F/ha	3 906	3 097	- 809	- 26 %
Charges de structure F/ha SAU	2 563	2 603	+ 40	+ 1,6 %
<b>Revenu du travail + capitaux propres d'exploitation (F par travailleur)</b>				
Aides totales <sup>(2)</sup> (% du revenu)	27	64	- 26 870	- 27 %
Revenu par travailleur sans aides	73 100	26 100	- 47 000	- 64 %
Capital d'exploitation F/UTH <sup>(3)</sup>	789 000	797 000	+ 8 000	

(1) Déduction faite des concentrés + achats fourrages grossiers

(2) Aides bovines + ovines + indemnités compensatoires (ISM et autres) + divers + en 1990 aide sécheresse 1989 touchée en sept. 90

(3) Sans le réalisable et le disponible.

	Nièvre	Creuse	Saône-et-Loire	Allier
<b>Marge bovine finale</b>				
- F/UGBB 1990	2655	2784	3109	2800
- Baisse 1990 - 1989				
F/UGB	- 595	- 655	- 764	- 618
Indice F courant	- 18 %	- 19 %	- 20 %	- 18 %
F constant	- 21 %	- 21 %	- 22 %	- 21 %
<b>Revenu (avec les aides)</b>				
- F/travailleur 1990	76000	71060	73940	72930
- Baisse 1990 - 1989				
F/UTH	- 29800	- 24560	- 23350	- 24240
Indice F courant	- 28 %	- 26 %	- 24 %	- 25 %
F constant	- 30 %	- 28 %	- 26 %	- 27 %

**Tableau 2. Evolution de la marge et du revenu dans les quatre sous-groupes départementaux.**

ment des exploitations aurait pu en diminuer le montant par le phénomène des économies d'échelle. La hausse provient essentiellement des charges sociales (+ 2 % par ha), des impôts fonciers (+ 3 %), du montant des fermages (+ 1,7 % par ha affermé), des frais financiers (+ 1 %) et du matériel (+ 1,8 %).

En définitive, le revenu par travailleur diminue de 27 000 F soit 27 % en francs courants et 29 % en francs constants. Il s'établit en moyenne à 74 000 F environ. Trois exploitations sur 95 ont un revenu négatif.

Cette diminution aurait été plus importante encore s'il n'y avait pas eu les aides dont le

montant s'est accru en 1990 d'environ 20 000 F par travailleur, les 3/4 provenant de l'aide sécheresse 1989 touchée en septembre 1990 et donc incorporée au revenu 1990.

La proportion de l'ensemble des aides (bovines, ovines et générales) passe ainsi de 27 % du revenu en 1989 à 64 % en 1990.

Sans aides le revenu aurait été divisé par trois en francs constants.

Le capital d'exploitation n'a que faiblement augmenté en 1990 (+ 8 000 F par UTH), malgré l'augmentation des effectifs bovins qui s'est poursuivie encore (+ 3,4 % de taux d'accroissement du troupeau des mères, + 13 % de

**Entre 1989 et 1990 le revenu par travailleur diminue de près de 30 %, malgré l'augmentation des aides qui passent de 27 à 64 % du revenu.**

**Tableau 3.** Principaux paramètres d'évolution à long terme pour un échantillon permanent de 39 exploitations charolaises de la Nièvre.

	1978	1981	1989	1990
<b>Moyens de production et productivité</b>				
Surface : ha SAU/UTH	59	61	68	72
Céréales + ACV % SAU	20	21	26	28
Chargement : UGB par ha SFP	1,16	1,20	1,24	1,26
UGB/UTH	53	56	61	64
kg de viande vive/UTH	13 000	-	17 000	18 050
<b>Troupeau bovin</b>				
Longueur du cycle : UGB Bovin/vache	1,96	1,94	1,77	1,81
Proportion d'engraissement (% en nb)	23	36	27	24
kg de viande par UGB Bovin				
brute	243		276	282
autonome	213		236	239
Prix moyen de vente F/kg vif	9,28		15,63	14,50
Indice **	100		75	68
Produit bovin F/UGB Bovin	2 193	3 602	4 567	3 980
<b>Marge bovine finale F/UGB Bovin</b>	<b>1 576</b>	<b>2 835</b>	<b>3 295</b>	<b>2 688</b>
Indice **	100	126	91	88
Marge des céréales et ACV F/ha	2 151	2 107	4 095	3 317
Indice **	100	69	85	67
Charges de structure F/ha SAU	1 261	1 672	2 558	2 563
Indice **	100	93	91	88
<b>Revenu du travail + Capitaux propres d'exploitation (F par travailleur)</b>	<b>43 630</b>	<b>95 290</b>	<b>109 900</b>	<b>79 980</b>
Indice **	100	153	113	79
Aides totales (% du revenu)	1	13	25	62
Capital d'exploitation F/UTH <sup>(4)</sup>	411 000	546 000	800 000	817 000
Encours <sup>(1)</sup> F/UTH	122 000	131 500	205 000	221 000
<b>Emploi du revenu :</b>				
Capitalisation nette <sup>(2)</sup> %		50	28	0,5
Annuité foncière %		6	7	9
Disponible II <sup>(3)</sup>		44	65	90,5
Disponible II F/UTH famille		53 500	90 600	90 600
Indice ***		(100)	(108)	(104)

\*\* Indice F constants (1978) ; \*\*\* Indice F constants (1981)

(1) Emprunts long et moyen terme (hors achat foncier) + court terme et dettes.

(2) Augmentation du capital d'exploitation - Compte exceptionnel + remboursement capital des emprunts - Nouveaux emprunts (hors reprise).

(3) Prélèvements privés + variations de l'épargne.

(4) Sans le réalisable et le disponible.

génisses, entre le début et la fin de l'année 1990), mais l'augmentation que cela représente (+ 50 000 F par exploitation) est annulée par la baisse des valeurs unitaires constatées sur le cheptel présent au 31/12/1990.

Le capital d'exploitation immobilisé approche néanmoins 800 000 F par travailleur. Avec le réalisable et le disponible, on dépasse les 850 000 F.

Mais, même avec les aides, le revenu ne représente que 9 % de la valeur du capital immobilisé (soit un temps de retour de 11 ans). Cette proportion est celle que l'on observe lorsqu'on établit des bilans sur une dizaine d'années (Liénard *et al* 1988).

### L'ampleur de la baisse des résultats économiques est la même dans les quatre départements

Les diminutions de marge par UGB sont, en proportion, peu différentes entre les départe-

ments (tableau 2), aussi les écarts entre les valeurs absolues se maintiennent : les marges restent, en moyenne, les plus faibles en Nièvre (2 655 F) où prédominent les productions d'animaux maigres, en particulier des broutards ; elles sont semblables en Creuse (2 784 F) et Allier (2 800 F) où l'engraissement est le plus développé ; elles sont les plus élevées en Saône-et-Loire (3 109 F) grâce aux productions de taurillons maigres de 15-18 mois et de broutards d'hiver relativement lourds, obtenus avec davantage d'herbe et moins d'intrants que dans les autres départements.

La baisse du revenu plus accentuée en Nièvre est à relier au plus fort développement des cultures de vente, dont les marges sont plus faibles par hectare et davantage en baisse que la marge par hectare de surface fourragère.

Dans ces conditions, il ne faut pas s'étonner que l'endettement s'accroisse à nouveau. Ainsi les encours des emprunts augmentent de 30 000 F en Nièvre (+ 3 points de taux d'endettement) et de près de 20 000 F en Creuse.

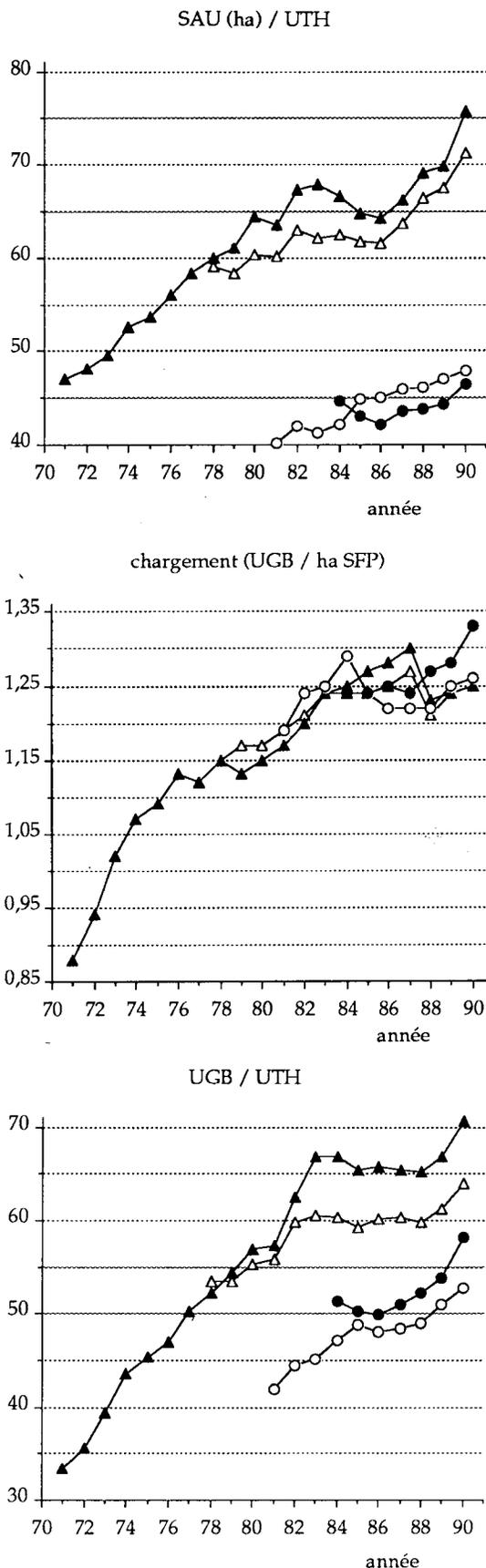
## L'évolution sur longue période pose de nombreuses questions

Nous avons rassemblé dans les tableaux 3 et 4 et les figures 1 et 2, l'évolution des principaux paramètres structurels techniques et économiques de deux échantillons permanents d'exploitations suivies à long terme, en Nièvre (39 exploitations de 1978 à 1990) et Creuse (21 de 1981 à 1990).

**1 - En Nièvre**, agrandissement, changement de systèmes avec une orientation marquée vers le maigre, davantage de céréales, augmentation de la productivité du travail, mais évolution non parallèle des résultats économiques (tableau 3).

L'agrandissement moyen de 22 % des surfaces par travailleur entre 1978 et 1990 s'accompagne d'une tendance à l'augmentation des céréales, notamment dans certaines des plus grandes exploitations dont l'équilibre s'est ainsi beaucoup modifié en quelques années. Malgré l'agrandissement et l'importance des surfaces disponibles, il n'y a pas eu extensification des surfaces fourragères, mais on ne peut pas dire qu'il y a eu intensification puisque le chargement est passé de 1,19 UGB/ha SFP en 1978 à 1,28 en 1987, pour se stabiliser ensuite autour de 1,25, valeur qui reste modérée. Dans ces conditions, l'importance du troupeau par travailleur, un des facteurs essentiels du revenu de ces systèmes, augmente de 21 %, passant de 53 à 64 UGB par travailleur, en moyenne, entre 1978 et 1990.

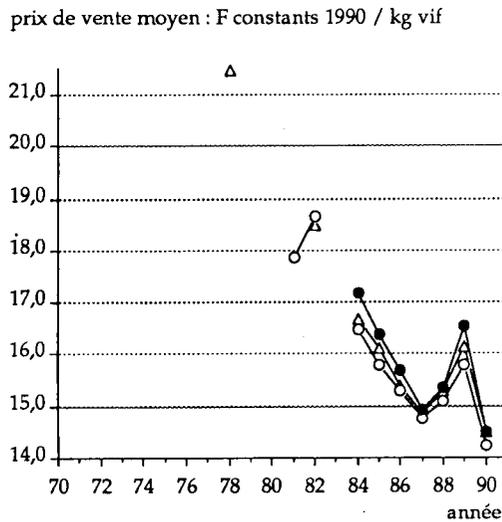
Parallèlement, les exploitations modifient profondément leur système bovin. Entre 1978 et 1981-84, et contrairement à l'évolution générale de la zone où se généralise la vente d'animaux maigres, cet échantillon d'éleveurs (choisis pour représenter l'ensemble des systèmes pratiqués dans la région) a eu tendance à renforcer l'engraissement de ses animaux, la proportion d'animaux vendus engraisés passant de moins de 25 % en 1978 à 36 % en 1981 et jusqu'à 38 % en 1986-87, l'augmentation provenant principalement des femelles, surtout des génisses (moins de 5 % vendues grasses en 1978, 25 % en 1987). Depuis, avec l'interdiction des anabolisants, l'engraissement a fortement régressé, comme on pouvait le prévoir (Liénard *et al* 1987) : en 3 ans, celui des génisses a pratiquement disparu (8 % en 1990), celui des mâles et des vaches se réduit dans des proportions semblables, de 43 % en 1987 à 29 % en 1990. Avec, pour les mâles, une véritable disparition des bœufs au profit des taurillons d'auge. Les bœufs constituaient la quasi-totalité des mâles engraisés en 1978, la moitié en 1987, moins de 30 % en 1990, et il s'agit là, dans la plupart des cas des derniers lots produits ou de la production d'éleveurs approchant de la retraite et qui « maintiennent » leur système. En 1991 il y aura moins de 10 % de bœufs parmi les mâles engraisés, alors que le « système bœuf » est bien adapté à l'exploitation de l'herbe dans ces troupeaux ayant de grands effectifs par travailleur. On mesure là l'intérêt qu'il y a de proposer une méthode « d'extensification-techniques de production » encourageant l'engraissement



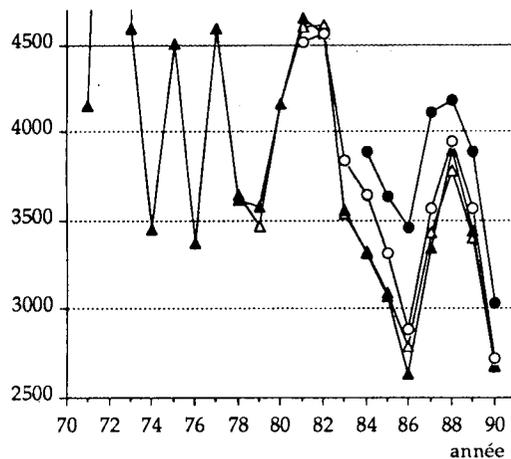
**Figure 1.** Evolution à long terme de la surface, du chargement des surfaces fourragères et du cheptel par travailleur pour 4 échantillons permanents d'exploitations charolaises.

**Les exploitations se sont agrandies mais sans extensification, le chargement se stabilisant autour de 1,25, et la productivité du travail s'est accrue.**

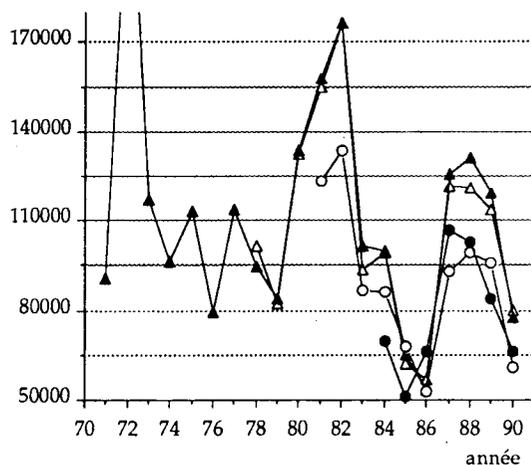
Figure 2. Evolution à long terme du prix de vente, de la marge par UGB bovine et du revenu par travailleur (en francs constants 1990) pour 4 échantillons permanents d'exploitations charolaises.



marge bovine : F constants 1990 / UGB bovin



revenu du travail et des capitaux : F constants 1990 / UTH



- △ 39 exploitations de Nièvre, 1978-1990
- ▲ 15 exploitations de Nièvre, 1971-1990
- 21 exploitations de Creuse, 1981-1990
- 8 exploitations de Saône-et-Loire, 1984-1990

en cycle long, à base d'herbe, dans le cadre de circuits commerciaux de viande de qualité.

Parallèlement, malgré l'augmentation des effectifs de troupeau, les performances zootechniques se sont plutôt améliorées : ainsi la production de viande autonome (déduction faite des concentrés utilisés et des fourrages grossiers achetés) s'améliore, passant de 213 kg par UGB en 1978 à 239 kg en 1990, même si cette productivité est très sensible aux conditions annuelles (de 220 kg en 1986 à 246 kg en 1988). Mais l'évolution des prix de vente est totalement contraire, bien au-delà des progrès de productivité. En francs constants, et par rapport à 1978, la baisse des prix moyens, toutes catégories confondues est de 25 % en 1989 et de 32 % en 1990. Malgré l'amélioration de la productivité pondérale, la marge bovine finale par UGB diminue de 26 % entre 1978 et 1990, ce que ne compense pas l'augmentation des effectifs de troupeaux (21 %) ; de ce fait la marge tirée de la SFP diminue, en francs constants, de 15 % par travailleur.

Dans le même temps, les marges obtenues des céréales et autres cultures de vente régissent également, de 33 % par hectare en francs constants, malgré une augmentation des rendements moyens de 40 à 57 quintaux par ha. Fort heureusement, sur ce long terme, les charges de structures par hectare ne se sont pas alourdies, en francs constants. Mais cela provient en partie de deux phénomènes :

- l'agrandissement qui a permis certaines économies d'échelle, notamment en mécanisation
- le « vieillissement » de l'échantillon constant, composé en partie, comme dans la réalité, d'éleveurs approchant de la retraite, sans successeur, et qui, bien que restant performants, n'accroissent plus leur équipement. En revanche on constate bien une certaine diminution du montant des fermages, moins forte que celle du prix de la viande qui sert en partie de référence (- 28 % contre - 32 %), un maintien du montant des impôts fonciers par ha, et un alourdissement continu des charges sociales familiales (MSA + 36 % par ha) comme du coût du travail salarié (+ 15 %).

Au total, le revenu par hectare diminue d'un tiers, le revenu par travailleur diminue de 20 %, malgré l'augmentation de la productivité du travail, que l'on peut caractériser par deux valeurs : + 39 % de viande vive produite et le doublement de la production de céréales et oléagineux (+ 110 %), et nonobstant un accroissement des aides (moins de 15 % du revenu dans les années 1978-1981 ; 62 % en 1990). Parallèlement, le capital par travailleur a légèrement diminué en francs constants, tout comme les encours qui représentent environ 28 % du capital. Ce fait peut surprendre. Il est directement lié à la diminution relative, en francs constants, du cheptel, dont l'importance est prépondérante dans le capital (72 % dans ce groupe, compte tenu des économies d'échelle pour le matériel et des stades de développement). Cette diminution du capital en francs constant ne supprime pas l'effort de capitalisation que les éleveurs doivent effectuer chaque année pour accroître la dimension de leur appareil de production, et rembourser les

**Mais les résultats économiques ne suivent pas : entre 1978 et 1990, la diminution du prix moyen de vente atteint 32 %, celle de la marge/UGB bovine 26 %, celle du revenu/UTH 20 %.**

Tableau 4. Principaux paramètres d'évolution à long terme pour un échantillon permanent de 21 exploitations charolaises de la Creuse.

	1981	1984	1989	1990
<b>Moyens de production et productivité</b>				
Surface : ha SAU/UTH	42	43	49	50
Céréales + ACV % SAU	15	15	14,5	14
Chargement : UGB par ha SFP	1,19	1,30	1,25	1,27
UGB/UTH	42	47	51	53
kg de viande vive/UTH	11 900	14 160	15 350	15 750
<b>Troupeau bovin</b>				
Longueur du cycle : UGB Bovin/vache	1,73	1,79	1,77	1,77
Proportion d'engraissement (% en nb)	45	54	49	41
kg de viande par UGB Bovin				
brute	284	300	301	298
autonome	248	257	252	248
Prix moyen de vente F/kg vif	11,00	13,36	15,27	14,23
Indice **	108	100	96	86
Produit bovin F/UGB Bovin	3 610	4 199	4 880	4 190
<b>Marge bovine finale F/UGB Bovin</b>	<b>2 786</b>	<b>2 953</b>	<b>3 449</b>	<b>2 727</b>
Indice **	124	100	98	75
Marge des céréales et ACV F/ha	2 002	3 034	3 331	2 342
Indice **	87	100	92	63
Charges de structure F/ha SAU	1 435	2 097	2 363	2 454
Indice **	90	100	95	95
<b>Revenu du travail + Capitaux propres d'exploitation (F par travailleur)</b>	<b>76 080</b>	<b>69 620</b>	<b>92 670</b>	<b>61 120</b>
Indice **	144	100	112	72
Aides totales (% du revenu)	15	18	29	67
Capital d'exploitation F/UTH <sup>(4)</sup>	416 000	610 000	734 000	727 000
Encours <sup>(1)</sup> F/UTH	96 000	135 000	157 000	155 500
<b>Emploi du revenu :</b>				
Capitalisation nette <sup>(2)</sup> %	24	32	30	- 14
Annuité foncière %	10	10	11	8
Disponible II <sup>(3)</sup>	66	58	59	106
Disponible II F/UTH famille	54 860	45 330	62 010	79 220
Indice ***	(159)	(100)	(115)	(141)

\*\* Indice F constants (1984)

(1) Emprunts long et moyen terme (hors achat foncier) + court terme et dettes.

(2) Augmentation du capital d'exploitation - Compte exceptionnel + remboursement capital des emprunts - Nouveaux emprunts (hors reprise).

(3) Prélèvements privés + variations de l'épargne.

(4) Sans le réalisable et le disponible.

emprunts. Ainsi, sur 10 années, entre 1981 et 1990, la capitalisation « nette » (1) a absorbé 17 % du revenu, les annuités foncières 7 %, et il n'est resté que 76 % du revenu pour le « disponible II » (qui sert aux prélèvements privés ± les variations de l'épargne et à l'autofinancement des achats de terre).

**2 - En Creuse**, même évolution générale des structures et des résultats, avec un système davantage maintenu sur l'engraissement (tableau 4).

Si les exploitations sont moins grandes qu'en Nièvre, la tendance à l'agrandissement est la

même (+ 19 % par UTH entre 1981 et 1990, avec une légère augmentation de la main d'oeuvre). Mais la proportion de céréales, qui est plus faible qu'en Nièvre, reste constante, autour de 15 %, car les conditions leur sont moins favorables. Le chargement augmente également assez rapidement entre 1981 et 1984, de 1,19 UGB/ha SFP à 1,30, il fluctue ensuite entre 1,30 et 1,25 en correspondance avec le cycle «agrandissement - diminution - récupération du chargement». La convergence des chargements moyens vers les chiffres observés en Nièvre (et en Allier), entre 1,25 et 1,30 est intéressante à noter. Dans le même temps, l'importance du cheptel augmente, de 42 à 53 UGB par travailleur, soit de 26 % sur cette période de 10 ans.

Dans cet échantillon, dont la plupart des membres font partie d'un groupement de producteurs actif et très présent, il y a beaucoup moins de changements dans les systèmes de production qu'en Nièvre ; les choix y sont plus fortement dépendants de la localisation, du sys-

(1) Capitalisation nette = augmentation du capital personnel de l'exploitant provenant de l'autofinancement prélevé sur le résultat courant = augmentation du capital d'exploitation - compte exceptionnel (aides exceptionnelles aux équipements + ré-évaluation du cheptel reproducteur) + remboursements en capital des emprunts d'exploitation - nouveaux emprunts reçus (sauf pour les « reprises »).

tème fourrager (maïs et céréales) et de la main d'oeuvre. L'orientation vers l'engraissement est plus marquée qu'en Nièvre, notamment pour les femelles. Il n'y avait déjà plus de boeufs en 1981 ; les mâles se répartissent entre brouillards, et taurillons de boucherie - taurillons d'auge de 15-17 mois ou taurillons d'herbe de 20 à 24 mois - et la proportion entre les différents types évolue peu, avec 40 à 45 % de mâles vendus pour la boucherie. Les vaches sont engraisées en forte proportion (70 à 80 %), avec un léger reflux en 1990 seulement. En revanche le changement est très significatif pour les génisses : celles-ci étaient engraisées en forte proportion, environ la moitié jusqu'en 1987, en liaison avec les incitations du groupement : la comparaison des marges par UGB selon l'importance de l'engraissement des femelles en montrait l'intérêt. Mais l'interdiction des anabolisants a affecté immédiatement cette orientation. Les poids de carcasses diminuent, leur état d'engraissement s'accroît, leur commercialisation devient plus difficile alors que le coût de production est alourdi. L'augmentation des prix des femelles d'élevage en 1988 début 1989 accélère la tendance : en 1990 28 % seulement des génisses sont vendues engraisées, contre 50 % en 1987. Sans incitation précise pour cette production, qui ne peut plus désormais s'envisager qu'en « cycle long » (plus de 29-30 mois), il sera difficile de retrouver les proportions antérieures, même s'il est possible de proposer certaines adaptations.

**L'engraissement se maintient mieux en Creuse, mais l'évolution des résultats économiques suit la même tendance qu'en Nièvre.**

La productivité pondérale du troupeau est légèrement supérieure à celle de la Nièvre, du fait d'une excellente productivité en veau et surtout de la plus forte proportion d'engraissement en cycle moyen. Malgré l'augmentation des effectifs, elle ne se dégrade pas sur la période, en se maintenant autour de 255 kg de viande vive autonome par UGB, avec les mêmes fluctuations selon les années (de 231 kg en 1986 à 259 kg en 1987). Avec 248 kg, la production 1990 est inférieure à la moyenne : davantage de concentré utilisé (sécheresse 1989-1990), moins d'engraissement.

L'évolution des résultats économiques est plus difficile à résumer, car la première année d'observation (1981) correspond à une année du cycle bovin supérieure à la moyenne ; il est préférable de prendre 1984 comme « référence » plus proche de la « moyenne du cycle » (comme l'était également 1978, mais à un niveau plus élevé en francs constants). Entre 1984 et 1990, en francs constants, la diminution du prix moyen de vente toutes catégories atteint 14 %, celle de la marge par UGB est de 25 %, conséquence à la fois de la hausse des charges opérationnelles (qui absorbent 35 % du produit en 1990 contre 30 % en 1984) et de la perte de valeur des stocks élèves produits et non vendus en 1990. Grâce à l'augmentation des effectifs, la diminution de la marge tirée de la SFP par travailleur se limite à 17 % en francs constants.

La moindre importance des céréales atténue les effets de la réduction de leur marge (- 37 % par ha entre 1984 et 1990). Les charges de structure varient peu à l'hectare : - 5 % entre 1984 et 1990, mais + 5 % entre 1981 et 1990,

malgré l'agrandissement. Cette augmentation 1981-90 résulte d'un stade de développement « plus jeune » de l'échantillon Creuse (43 ans pour ces 21 éleveurs contre 48 pour les 39 Nièvre) avec davantage d'investissements en matériel et bâtiments, dont les charges s'alourdissent par hectare (+ 3 et + 27 %) tout comme les frais financiers (+ 23 %). On retrouve par contre les mêmes tendances de fond que celles déjà notées pour la Nièvre : le montant des fermages diminue de 15 % (mais beaucoup moins que les prix de la viande, - 20 % sur cette période), celui des impôts fonciers se maintient, les charges sociales familiales s'alourdissent de 20 %.

Au total, entre 1984 et 1990, le revenu par hectare régresse de 32 %, celui par travailleur de 28 %.

Par rapport à 1981, toujours en francs constants, le revenu par travailleur est divisé par deux, malgré une augmentation de la production de viande de 32 % (et de 39 % en céréales), avec une augmentation du capital de 8 % ; le montant des encours étant constant, le taux d'endettement diminue très légèrement (de 24 à 22 %). Cette augmentation du capital, qui contraste avec la légère diminution observée en Nièvre, provient d'une proportion plus élevée de matériel et bâtiment, qui tend d'ailleurs à s'accroître sur la période (34 % de matériel et bâtiment dans le capital en 1990 contre 24 % en Nièvre) ; on est davantage en altitude, beaucoup de petits bâtiments traditionnels n'étaient pas « recyclables », les exploitations sont de moindre dimension et le parcellaire est beaucoup moins favorable. De ce fait, la capitalisation « nette » en capital d'exploitation absorbe une part plus forte du revenu : sur la période 1981-1990, près de 21 % contre 17 % dans l'échantillon Nièvre ; les annuités foncières sont plus lourdes, car on est davantage propriétaire (61 % en faire valoir direct contre 31 % en Nièvre) et elles absorbent 9 % du revenu (contre 7 % en Nièvre), de telle sorte qu'il n'est resté pour le Disponible II que 70 % environ du revenu (contre 76 % en Nièvre) ; ce Disponible II est naturellement plus faible par travailleur familial (69 % de celui de la Nièvre) conséquence de cette plus forte capitalisation (situation et stade de développement) mais surtout des structures de production moins larges.

## Quel avenir ?

Des évolutions analogues pourraient être décrites pour les échantillons d'éleveurs bovins allaitants que nous suivons à long terme en zone Salers, Limousine et dans l'Allier, en concertation avec le CEMAGREF et les Chambres Départementales d'Agriculture avec le soutien de l'OFIVAL (Bousset *et al* 1991, Belard *et al* 1991, Cayla *et al* 1991).

Les évolutions à court terme sont inquiétantes d'autant plus que la situation s'aggrave encore en 1991, si rien n'est fait, car du fait des stocks de viande accumulés, il y a peu de chance que la conjoncture bovine s'améliore rapidement (Rimareix et Malvy 1991).

Mais c'est l'évolution à long terme, présentée brièvement, qui pose beaucoup de questions. Elle retrace l'histoire d'exploitations que l'on peut qualifier « d'avenir », car elles ont réalisé un effort de développement conséquent et atteint un niveau de productivité technique et économique largement supérieur à l'ensemble de la région. Elles disposent ainsi de structures de production qui préfigurent celles dont les exploitations moyennes disposeront dans une dizaine d'années. Néanmoins l'évolution des résultats économiques, compte tenu de la capitalisation nécessaire à long terme, n'est pas satisfaisante. Qu'en est-il chez les autres qui ne disposent pas de ces moyens de production ?

Pourtant, les exploitations présentées ont un système de production peu intensif, essentiellement basé sur l'exploitation de l'herbe des prairies, avec une quantité d'intrants « polluants » modérée (30 - 28 - 27 NPK par hectare d'herbe ; 50 - 41 - 42 NPK par hectare SAU, avec les cultures non fourragères). Malgré l'importance des effectifs, la conduite des troupeaux de vaches est dans l'ensemble maîtrisée : pour 96 troupeaux, en 1990, la mortalité des veaux est de 7,8 %, les productivités en veau, numérique et globale (Liénard et Legendre 1974), atteignent respectivement 87,6 % et 83 %. La production de viande, avec 296 kg vif brut et 246 kg vif « autonome » par UGB peut être considérée comme correcte, compte tenu des caractéristiques biologiques des vaches allaitantes et des possibilités du milieu pédoclimatique et des systèmes fourragers (94 % d'herbe pour l'ensemble), et compte tenu qu'il n'y a pas d'achat de bovins de complément. Avec 18 tonnes de viande vive brute et 15 tonnes en autonome, la productivité par travailleur est largement supérieure à la moyenne de ces zones et de ces systèmes (Cavailles *et al* 1989).

Ainsi, ces exploitations sont tout à fait dans l'objectif recherché actuellement par certains responsables européens, puisqu'elles allient une productivité modérée par hectare (380 kg de viande en brut et 320 kg en autonome) et une bonne productivité de l'exploitation et du travail. Elles entretiennent un large territoire, sans nuisance mais efficacement, équilibre aujourd'hui souhaité pour le maintien de la vie rurale dans ces zones défavorisées.

Il est clair néanmoins que l'avenir économique à long terme de ces exploitations, la rémunération des éleveurs et la nécessité d'une capitalisation importante tout au long de la carrière et d'abord lors des reprises (2), ne peuvent pas dépendre, à trop haut niveau, des aides, même si celles-ci sont absolument nécessaires, et justifiées par les caractéristiques du système allaitant et les potentialités limitées des zones défavorisées.

Car, pour assurer le long terme, il faut conserver les perspectives d'une production qui puisse rester présente et possible dans ces

zones. Une de nos grandes inquiétudes est la délocalisation progressive par le développement du troupeau allaitant hors des zones défavorisées où il constitue pourtant la principale production possible, à côté d'un élevage ovin dont on sait les difficultés économiques, et d'une production laitière à sauvegarder mais bloquée. Cette délocalisation du troupeau allaitant est d'autant plus préoccupante qu'elle s'accompagne d'un danger croissant d'inadaptation qualitative de l'offre de viande bovine, face à une demande des industriels et des distributeurs majoritairement orientée sur les viandes banalisées et peu coûteuses à l'achat sortie abattoir. Même s'il existe des marchés pour « la viande de qualité », qu'il faut développer, le tonnage représenté est inférieur au tonnage potentiel du troupeau allaitant de race bouchère, qui exige lorsqu'il est exploité en système spécialisé, une rémunération sensiblement supérieure à celle de la viande issue du troupeau laitier.

Au lieu d'une prise en considération de l'enjeu spécifique que représente le troupeau allaitant pour les zones défavorisées, les éleveurs de ces régions constatent un « report » des conséquences des restructurations du secteur laitier sur leur propre activité. Ils pressentent aussi que le débat politique est maintenant beaucoup plus large encore, éleveurs français, européens, de l'Est ou du Tiers-Monde ?

Il ne nous appartient pas de proposer ici des mesures sinon rappeler « qu'il faut penser à tout » (Klatzmann 1991). Néanmoins, on peut rappeler que, pour limiter les productions excédentaires, des mesures encourageant l'extensification de la production de viande bovine sont proposées par la CEE, parallèlement au gel des terres. Certains aménagements ont été prévus en France pour les rendre plus intéressantes et plus facilement applicables dans les zones défavorisées, telles des aides particulières lorsque l'extensification est réalisée à l'occasion d'un agrandissement, à condition que le chargement initial soit déjà en dessous d'un certain plafond : celui-ci est actuellement trop bas et il serait indispensable de l'élever (3). De même, certaines techniques de production susceptibles d'extensifier la production de viande pourraient bénéficier d'aides prévues par la CEE : ce pourrait être le cas de l'engraissement en cycle long à base d'herbe, en vue d'une viande de qualité commercialisée dans le cadre de circuits identifiés, et qui serait bien adapté aux exploitations des zones herbagères (Liénard *et al* 1991). De même, jusqu'en 1989 les indemnités compensatoires de handicap de zones étaient limitées à 40 UGB par exploitation ; cette limite a été portée à 50 UGB en 1990, mais elle devrait encore être relevée pour tenir compte des tailles de troupeaux nécessaires dans ces grandes exploitations peu intensives.

**En zones défavorisées, le troupeau allaitant est un des enjeux de l'avenir, exigeant des mesures spécifiques.**

(2) Comment reprendre avec un revenu annuel de 150 000 F par exploitation (pour 1,8 travailleur familial) un capital d'exploitation dépassant 1,7 millions de francs, auquel peut s'ajouter une capitalisation foncière obligée, toutes les terres ne pouvant pas être reprises en fermage permanent ?

(3) Le plafond a été fixé à 1,25 UGB/ha SFP (calculé avec les coefficients de la CEE, ce qui correspond en réalité à environ 1,05 à 1,10 UGB/ha SFP, selon les systèmes de production). Il a été proposé de porter cette limite à 1,4 au minimum, mais le décret n'est pas encore paru fin août 1991. Le chargement moyen de 1,29 observé en moyenne pour les 95 élevages serait évalué à 1,5 environ avec les coefficients CEE.

Toutes ces difficultés et les incertitudes qui les accompagnent préoccupent beaucoup les éleveurs. Dans le cas de ceux du réseau, comme chez les autres, elles risquent d'avoir pour conséquence le renoncement à la reprise de certaines exploitations qui peuvent être considérées comme « viables » si on les compare à la moyenne, de la part d'enfants qui se préparaient à le faire avec une formation adaptée ; la décision était prise, mais ce sont les

parents eux-mêmes qui, maintenant, hésitent pour l'engagement définitif. Ces choix d'aujourd'hui déterminent l'avenir.

#### Remerciements

Nos remerciements vont aux éleveurs qui travaillent avec nous ainsi qu'aux ingénieurs des organisations départementales qui nous aident.

### Références bibliographiques

- BELARD J.F., BAUD G., LE MARECHAL J.Y., LIENARD G., PIZAINÉ M.C., 1991. Production de jeunes bovins maigres ou engraisés en Limousin. Campagne 1989/90. Etude concertée CEMAGREF (Riom), Chambre d'Agriculture de Corrèze, SUAGE (Tulle), Laboratoire Economie de l'Elevage INRA (Theix), OFIVAL, à paraître.
- BOUSSET J.P., BAUD G., BARLET D., GOURBEYRE G., LIENARD G., LHERM M., 1991. Etude technico-économique de trois systèmes de production de viande bovine dans l'Allier. Campagne 1989-90 et évolution. Etude concertée CEMAGREF (Riom), Chambre d'Agriculture de l'Allier S.E (Moulins), Laboratoire d'Economie de l'Elevage, INRA (Theix), OFIVAL, à paraître.
- CAVAILHES J., DESBROSSE B., GOGUE A.M., 1989. Intensif ou extensif : débats sur les modèles d'élevage en système charolais. Analyse bibliographique. Cahiers d'Economie et Sociologie Rurales - INRA, (12), 56-89.
- CAYLA D., BAUD G., BOUCHY R., ESTEVE P., LIENARD G., PIZAINÉ M.C., 1991. Etude économique des systèmes de production en race Salers. Campagne 1989/90. Etude concertée CEMAGREF (Riom), Chambre d'Agriculture du Cantal, S.E. (Aurillac), OFIVAL, à paraître.
- KLATZMANN J., 1991. Où nous mènera la révolution de la P.A.C. ? Economie Rurale (204), 23-29.
- LIENARD G., LEGENDRE J., 1974. Productivité en veaux des troupeaux de vaches allaitantes. Méthode d'analyse et résultats. Bull. Techn. CRZV Theix, INRA (Numéro Spécial : « L'exploitation des troupeaux de vaches allaitantes »), pp. 47-67
- LIENARD G., LHERM M., BEBIN D., 1987. Incidence économique possible de la suppression de l'emploi des anabolisants pour les élevages bovins allaitants des zones herbagères. Bull. Techn. CRZV Theix, INRA (69), 67-75.
- LIENARD G., LHERM M., BEBIN D., 1988. Capital, revenu et financement en exploitations d'élevage bovin allaitant spécialisées. Economie Rurale (183), 11-25.
- LIENARD G., LHERM M., BEBIN D., 1991. A propos de l'extensification « méthodes techniques de productions ». Note I (16 p.) et II (8 p.). Laboratoire Economie Elevage, INRA Theix.
- RIMAREIX G., MALVY M., 1991. Rapport de la Commission d'enquête relative au fonctionnement du marché de la viande ovine et bovine. Assemblée Nationale n° 1950. Journal Officiel, Paris.

### Summary

*Specialised suckling cows farms has been greatly affected by the economic crisis of 1990/1991. Evolution from 1989/90 and further long term of a group of farms in Central Charolais*

After only two years of respite (1988-1990), both French and European meat production entered a new crisis in 1990 which appeared with a sharp drop in market rates (- 7 % between 1989 and 1990, - 15 % in the summer of 1991). This affected specialised suckling cows farms particularly, jeopardizing their future.

This report presents changes in the technico-economic results of a group of 95 charolais farmers in the grazing zones of central France (Nièvre, Creuse, Saône and Loire, Allier) with good available production structures (298 acres, 63 cows, 120 livestock units). Revenue dropped by 27 % between 1989 and 1990, despite compensation and an increase in work productivity, which reached an average of 18 000 kg of live meat per worker. The analysis of the long term evolution of these farms shows a strong increase in meat production per man work year (+ 40 % in Nièvre between 1978 and 1990, + 32 % in Creuse between 1981 and 1990). This was obtained with an improvement in the meadow's stocking rate and with continued increase in farm size. This did not prevent a drop in revenue in the order

of 21 % when compared to 1978 and of 30 % when compared to 1981.

How, under these conditions, can the capital necessary for an increase in the number of livestock, the buying of new equipment indispensable for efficient farming, and for handing on the company, without creating excessive debts (which in turn generate more debts for the future), be found ?

In these dominantly grass growing regions, low cost replacement solutions are met with economic difficulties, whether this is with sheep, whose price (in constant francs) has halved in 10 years, or cereals and oleoprotein crops, where yields vary and whose prices are also decreasing.

The extension measures proposed by the E.E.C. are badly adapted to these zones, which are already not very productive. Specific measures will be necessary to preserve these farms which represent a potential for quality meat and which constitute a basis for the upkeep of these areas and to maintain communities in otherwise disadvantaged regions.

LHERM M., BEBIN D., LIENARD G. 1991. Les élevages de bovins allaitants spécialisés sont profondément affectés par la crise bovine. Evolution 1989/90 et à plus long terme d'un groupe d'élevages du Charolais Central. Première analyse sommaire. INRA Prod. Anim., 4 (4), 329 - 338.